

dont cette attitude conciliante pourra faire l'objet. Il est d'autres règles utiles à suivre. Nous ne devons pas permettre aux communistes de nous faire descendre au niveau de leur argumentation et de leur dialectique. Dans les discussions, n'assimilons pas le dénigrement à la vigueur, le tapage et la violence au bon sens et à la fermeté.

Nous ferions preuve de sagesse en suivant l'avis du sénateur Warren Austin, l'un des distingués délégués des États-Unis auprès des Nations Unies: « Ménagez toujours à votre ennemi une retraite possible ». Ce qui me paraît sensé, sinon en temps de guerre, du moins sur le plan des négociations, même avec les communistes. Un autre conseil utile serait de ne pas se laisser entraîner dans une impasse.

Enfin, nous devons résister à la manie des Anglo-Saxons de voir dans tout problème politique une question morale. Certains problèmes peuvent être abordés d'un point de vue politique, d'autres à la seule lumière des principes moraux. Il est bon, quoique souvent difficile, de reconnaître cette distinction.

Pour les communistes, évidemment, la difficulté ne se pose pas, puisque le problème moral leur est inconnu. Cela semble leur assurer un avantage immédiat. Mais, à la longue, une politique étrangère qui possède une solide base morale prévaudra sur celle qui en est dépourvue, à condition qu'on édifie sur cette base une structure où trouvent place puissance et liberté.

Il reste que les communistes jouissent dans les négociations, d'un avantage marqué: ils parlent à l'unisson. Alors que dans une coalition d'États libres, de puissance et de grandeur fort inégales, chacun a voix au chapitre, et chacun a son orgueil, ses préjugés et une opinion publique à ménager. Aussi, ce sont trop souvent les voix plutôt que la voix de la liberté qu'on entend.

L'année 1954 ne nous impose peut-être pas de tâche plus impérieuse que celle de mettre en œuvre des méthodes satisfaisantes et efficaces de consultation et de coopération au sein de l'alliance, de sorte que nous puissions négocier avec le Kremlin et Pékin comme un groupe compact et cohérent.

Si les États-Unis, le Royaume-Uni et la France assument le plus lourd de la tâche, le Canada n'en a pas moins un rôle à jouer. Nous jouissons comme peuple d'une bonne réputation; on nous envie notre puissance et notre stature, tout en reconnaissant notre

objectivité et notre bonne foi. Bref, le Canada entretient de solides relations internationales ce qui équivaut à dire qu'il connaît une situation brillante, consacrée par un haut prestige.

Motifs de fierté, ces faits nous imposent également des obligations et des responsabilités.

Nous avons des obligations d'ordre général en tant que pays membre des Nations Unies et de l'OTAN, aussi bien qu'une responsabilité particulière, dont découle un problème particulier sur le plan des relations internationales en ce qui concerne nos rapports avec les États-Unis. Responsabilité réciproque, cependant, car l'amitié et l'entente mutuelle réclament un effort de part et d'autre.

Ces rapports avec les États-Unis croissent en importance pour les deux pays, tout comme ils se diversifient et se compliquent de plus en plus. Rien d'étonnant à ce que les problèmes aillent se multipliant. Il nous faut les aborder et les résoudre avec un minimum de friction, faisant preuve, dans toute la mesure du possible, de cette bonne volonté qui a caractérisé au cours de ce siècle, les relations entre les deux pays. Pourrait-on imaginer, en effet, une autre attitude et un autre résultat? Si le Canada et les États-Unis ne peuvent parvenir à intensifier cet esprit d'amitié et de bon voisinage, de compréhension et de respect mutuel, fondement de l'amitié, quelle chance restera-t-il au monde de connaître la paix et la stabilité?

Je termine sur cette note, m'excusant d'aborder en guise de conclusion, les remarques que je formulais, il y a quelques semaines à New-York: « Nous du Canada, à titre de proches voisins et d'amis sincères, réclamons le privilège particulier de maugréer comme notre imposant partenaire et de nous plaindre de certaines des manifestations les moins satisfaisantes de sa vie nationale. Mais nos rapports avec les États-Unis, les plus étroits que nous entretenions avec quelque pays que ce soit, nous ont appris que le tapage et la violence du siècle, s'ils peuvent à certains moments les déformer et les masquer, sont les puissants à détruire les nobles qualités et la force profonde de ce pays, sur lequel reposent les espoirs de liberté de tous les peuples du monde. »

Si, au cours de 1954, nous progressons réellement vers la réalisation de cet objectif de paix et de liberté, nous aurons, en vertu d'un tel effort, connu une année féconde.

NOM

Jean D.
assume

J. S. N.
nistrati

J. R. M.
nistrati

Guy Cl.
le 15 j

C. S. C.
Havane

J. H. C.
en pré
Ottawa

L'armonie
ministère du
pour de le
Golf Club »,
reçoit le tro
estérieures.
et à l'extrém
L'impo
Conseil de l